



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2015

Montréal

Québec 

Équipe de rédaction :

Suzanne Asselin	Jane-Hélène Gagnon
Marianne Bernier	Stéphane Ladouceur
Anne Binette Charbonneau	Christine Lessard
Diane Boulet	Guillaume Marchand
Sophie Brehain	Marie-Hélène Provençal
Stéphane Crespo	Mario Ringuette
Marc-André Demers	Stéphanie Uhde
Gaétane Dubé	

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique : Esther Frève

Sous la coordination de : Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de : Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2015** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Adam Korzekwa / philpell, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2015

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2015

Table des matières

Territoire et environnement	3
Aires protégées	3
Compte des terres	4
Qualité de l'air	8
Démographie	10
Conditions de vie	12
Mesure du faible revenu	12
Revenu médian des familles	13
Marché du travail	14
Comptes économiques	16
Produit intérieur brut	16
Revenu disponible par habitant	19
Permis de bâtir	21
Secteur manufacturier	23
Santé	26
Éducation	27
Taux de diplomation aux études collégiales	27
Nombre de diplômés au baccalauréat	29
Science, technologie et innovation	32
Culture et communications	35
Concepts et définitions	38

Signes conventionnels

..	Donnée non disponible	g	Gramme
...	N'ayant pas lieu de figurer	kg	Kilogramme
—	Néant ou zéro	t	Tonne métrique
—	Données infime	hl	Hectolitre
p	Donnée provisoire	n	Nombre
r	Donnée révisée	\$	En dollars
e	Donnée estimée	k	En milliers
F	Donnée peu fiable	M	En millions
x	Donnée confidentielle	G	En milliards

1. Territoire et environnement

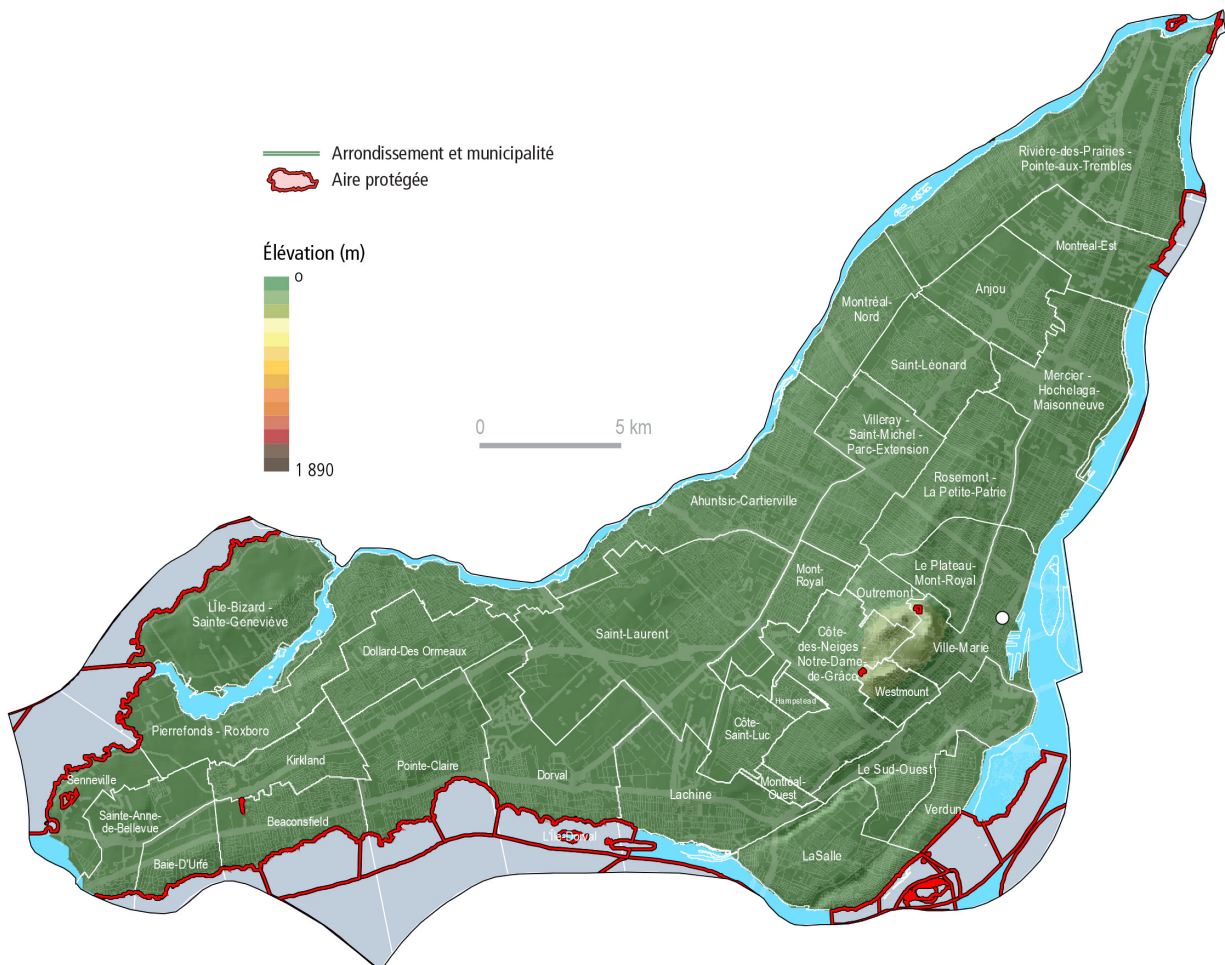
La région de Montréal couvre une superficie en terre ferme de 498 km². Cette région désigne aussi la municipalité régionale de comté (MRC) géographique¹, et regroupe 16 municipalités.

1.1 Aires protégées²

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable de l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Service des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2015, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 323 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 152 776 km², ce qui représente 9,16 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région de Montréal se trouvent, en totalité ou en partie, 43 aires protégées. Elles couvrent 96 km², soit 15,3 % de la superficie totale de la région. La majorité des aires protégées de Montréal sont des habitats fauniques – aires de concentration d'oiseaux aquatiques (26). Ces habitats contribuent à la protection de 78 km² du domaine aquatique de la région.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

1.2 Compte des terres

par Stéphanie Uhde et Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section présente des données issues du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'Institut de la statistique du Québec, dont le rapport sera diffusé en 2016¹. Les comptes des terres estiment la superficie des terres par type de couverture terrestre (p. ex., surfaces artificielles, terres agricoles, milieux humides, forêts) et la superficie où se produisent les changements de couverture terrestre au cours d'une période de référence. Les données relatives à la région de Montréal analysées dans cette section n'abordent pas les transformations de la couverture terrestre comme le feront les données complètes des comptes des terres, lorsqu'elles seront disponibles. Elles visent à fournir une description de l'état du territoire de la région, tel un instantané pris à la fin de la période de référence.

Les comptes des terres sont une composante du Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (Cadre central du SCEE). Le SCEE, ou comptes de l'environnement, forme un cadre statistique complet, détaillé et cohérent pour la mesure du capital naturel². Il élargit le domaine de mesure du Système de comptabilité nationale (SCN) pour améliorer la connaissance de la dégradation du capital naturel et des interactions entre l'économie et l'environnement.

Aperçu du cadre méthodologique et précautions dans l'interprétation des données

Le cadre méthodologique des comptes des terres du Québec méridional a été élaboré sur la base d'une première proposition méthodologique testée lors de la réalisation d'un projet pilote pour la région administrative de Chaudière-Appalaches³. La méthodologie est en cours de révision afin d'obtenir les meilleures estimations possible des changements de couverture terrestre à partir des données de l'inventaire écoforestier du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est mesuré par la superficie en hectares des terres par type de couverture terrestre. Les comptes des terres du Québec méridional sont fondés sur un système d'information géographique (SIG) à partir des données des 3^e et 4^e inventaires écoforestiers. Dans cette section, seules les données relatives à la fin de la période de référence, soit celles du 4^e inventaire, sont présentées.

Parce qu'elles couvrent tout le territoire du Québec méridional et qu'elles sont précises spatialement, ces données sont les meilleures disponibles pour constituer les comptes des terres du Québec méridional. Le cadre méthodologique des comptes des terres se base sur le respect des standards du SCEE, ainsi que sur les bonnes pratiques en matière de géomatique.

Limites géographiques du territoire d'étude et découpage administratif

Les limites géographiques du territoire d'étude sont définies au nord par la couverture géographique du 4^e inventaire écoforestier, lorsqu'il sera achevé, dont la limite correspond approximativement au 51^e parallèle, et à l'ouest, au sud et à l'est par le Système sur les découpages administratifs (SDA) du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN). Les limites géographiques comprennent l'aire totale du territoire d'étude, qui équivaut au stock total de terres du Québec méridional. Les régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du

1. UHDE et KEITH (à paraître).

2. *System of Environmental-Economic Accounting (SEEA) – Central Framework*. Pour de l'information en français au sujet des comptes de l'environnement, voir la version française du Cadre central, ainsi que UHDE et autres (2010).

3. UHDE et LEBLANC (2014).

Nord-du-Québec ne sont que partiellement couvertes par le territoire d'étude. Dans le cas de Montréal, la région a été couverte à 99,9 %. Le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Saint-Laurent, qui sont considérés comme des eaux intérieures, font partie de l'aire totale du territoire et sont comptabilisés dans le stock de terres.

Années de référence

L'année de référence est déterminée par l'année des photos aériennes utilisées pour la réalisation du 4^e inventaire écoforestier. Puisque l'inventaire écoforestier est effectué secteur par secteur sur plus d'une décennie, l'année de référence varie par secteur. De plus, les limites des secteurs (ou unités d'aménagement) ne correspondent pas au découpage administratif. Chaque région administrative comprend des prises de vue qui s'échelonnent sur plusieurs années. Pour chaque région, l'année de référence est la médiane des années de prise de vue représentées à l'intérieur de la région, pondérée selon la part de couverture de ces prises de vue à l'intérieur de la région. La médiane pondérée permet d'obtenir l'année la plus représentative des prises de vue par région. L'année de référence varie de 2002 à 2013 selon la région administrative. Pour la région de Montréal, l'année de référence est 2007.

Classification de la couverture terrestre

La classification simplifiée de la couverture terrestre du Québec, qui découle de la classification complète de la couverture terrestre du Québec adaptée par l'ISQ à partir de la classification standard du SCEE⁴, sert à traduire l'information des données écoforestières en un nombre réduit de classes de couverture. La définition des classes de couverture terrestre est fournie à la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Pour plus de précision sur la couverture des régions du Québec, veuillez consulter l'édition 2015 du [Panorama des régions](#) (p. 27 à 31).

Selon les données du 4^e inventaire écoforestier, effectué en 2007 dans le cas de Montréal, et la classification simplifiée de la couverture terrestre, 5,7 % du territoire de la région montréalaise est constitué par des forêts à couvert fermé, incluant très majoritairement des forêts de feuillus et, dans une moindre mesure, des forêts mixtes (tableau 1.2.1 et carte 1.2.1).

Les milieux humides, essentiellement de type boisé, couvrent 0,7 % du territoire de Montréal. Les milieux humides de type herbacé ou arbustif ne représentent qu'une superficie de 7 ha (0,0 %), observée au nord-est de l'Île Bizard.

En ce qui a trait aux terres agricoles, elles représentent 1,4 % de la superficie de la région, ce qui la classe au 14^e rang de toutes les régions du Québec pour ce qui est de la part occupée par cette classe de couverture. Toutefois, il faut tenir compte du fait que Montréal, par sa superficie, est la deuxième plus petite région du Québec après Laval. En termes de superficie en hectares couverts par les terres agricoles, la région de Montréal arrive au dernier rang, avec ses 895 ha.

Selon les estimations, les surfaces artificielles, correspondant notamment aux zones urbanisées et industrielles⁵, comptent pour 71,9 % du territoire de la région de Montréal. Sans surprise, la région arrive en tête de l'ensemble des régions du Québec à ce chapitre et elle devance de loin Laval qui tient la 2^e position. Néanmoins, en termes de superficie couverte par les surfaces artificielles, la région de Montréal arrive au 6^e rang, derrière la Montérégie, le Saguenay–Lac-Saint-Jean, les Laurentides, la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Il s'agit donc d'un territoire relativement restreint où les surfaces artificielles sont fortement concentrées. Soulignons que la densité de la population dans la région de Montréal est 3 993 habitants au kilomètre carré, de loin la plus élevée au Québec.

4. UHDE et LEBLANC, 2014, p. 30-32.

5. Pour des précisions sur la définition des classes, voir la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin, ainsi que UHDE et LEBLANC (2010).

Enfin, dans la région de Montréal, 20,2 % du territoire est occupé par des plans et des cours d'eau dont les principales composantes sont le fleuve Saint-Laurent et ses élargissements que sont le bassin de La Prairie et le lac Saint-Louis, de même qu'une partie du lac des Deux Montagnes.

Tableau 1.2.1

Superficie des terres par classe de couverture terrestre, Montréal 2007, et ensemble du Québec méridional, 2002-2013

	Montréal (2007)		Ensemble du Québec méridional (2002-2013)	
	ha	%	ha	%
Surfaces artificielles	44 893	71,9	681 930	1,2
Terres agricoles	895	1,4	2 516 616	4,5
Milieux humides boisés	448	0,7	3 174 298	5,7
Milieux humides herbacés ou arbustifs	7	0,0	3 135 063	5,6
Plans et cours d'eau intérieure	12 642	20,2	14 320 051	25,6
Forêts de conifères à couvert fermé	28	0,0	13 957 424	24,9
Forêts de feuillus à couvert fermé	3 409	5,5	5 991 789	10,7
Forêts mixtes à couvert fermé	136	0,2	11 957 206	21,3
Forêts à couvert ouvert	0	0,0	307 457	0,5
Total ¹	62 457	100,0	56 041 817	100,0

1. La superficie totale peut diverger de celle qui est présentée dans la section [Coup d'œil](#), à la fin de ce bulletin, à cause de la méthodologie spécifique aux comptes des terres.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles; Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

Ce survol de la couverture terrestre des régions du Québec méridional et, plus spécifiquement, de la région de Montréal donne un avant-goût du projet de comptes des terres du Québec méridional de l'ISQ⁶. En plus de fournir une description détaillée de la couverture terrestre dans les régions à la fin de la période de référence, ce rapport procurera des données qui jetteront un éclairage inédit sur les changements environnementaux qui s'y produisent.

Références

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC (février 2015). *Cartes et données écoforestières*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (janvier 2014). *Système sur les découpages administratifs*.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2010-2013). *Mosaïque d'images satellites RapidEye*.

UHDE, Stéphanie, et Maxime KEITH (à paraître). *Comptes des terres du Québec méridional*, Institut de la statistique du Québec.

UHDE, Stéphanie, et Hugo LEBLANC (2014). [Comptes des terres : région de Chaudière-Appalaches. Projet pilote](#) Institut de la statistique du Québec, 99 p.

UNITED NATIONS, EUROPEAN UNION, FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS, INTERNATIONAL MONETARY FUND, ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT et THE WORLD BANK (2014). [System of Environmental-Economic Accounting 2012 – Central Framework](#), 346 p.

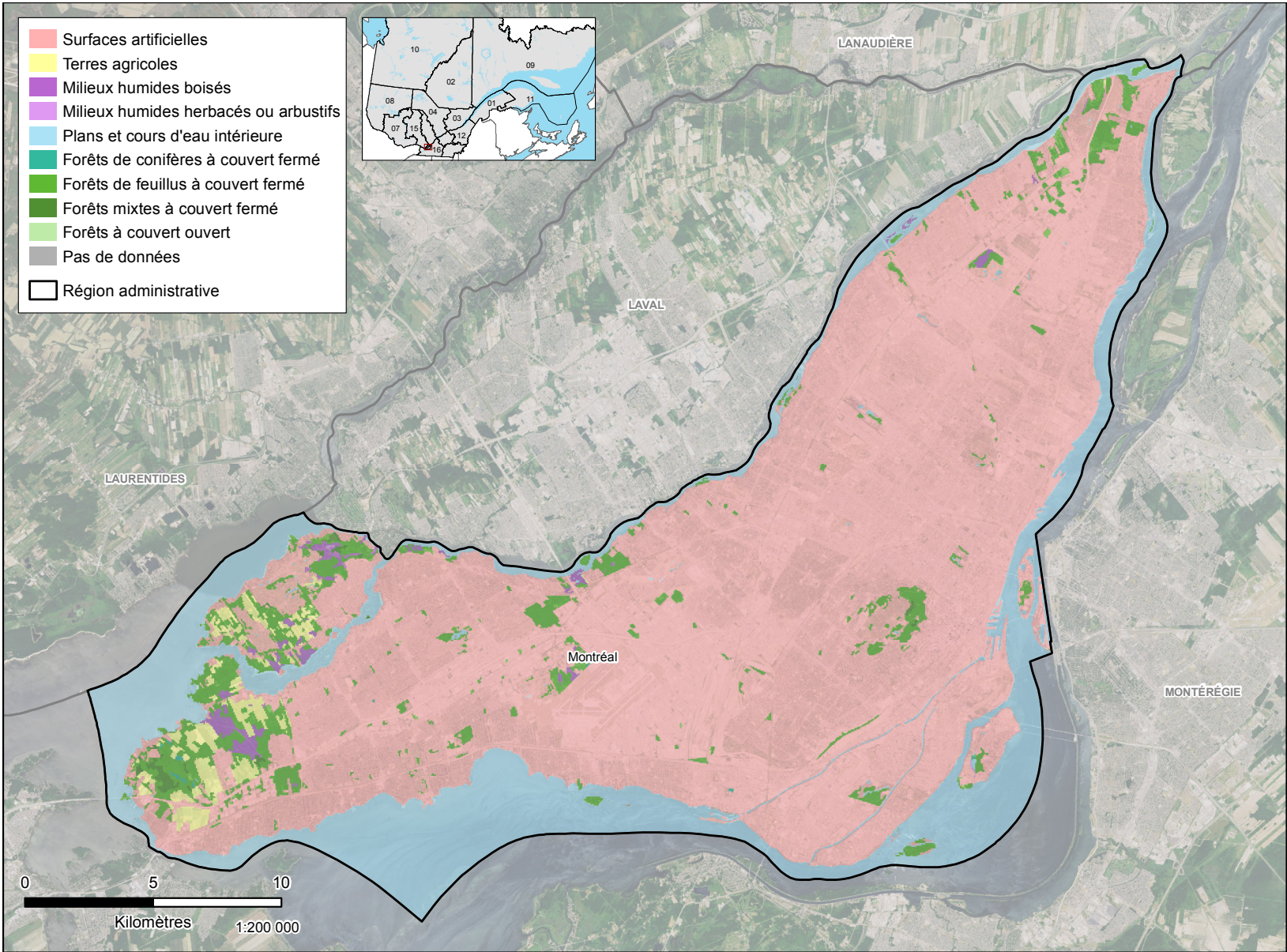
UHDE, Stéphanie, Guillaume MARCHAND, Sophie BREHAIN et Richard BARBEAU (2010). [Les comptes de l'environnement et l'approche par capitaux pour appuyer la mesure du développement durable au Québec](#). Institut de la statistique du Québec, 52 p.

Informations complémentaires

Des explications détaillées et des données sur l'[environnement](#) sont disponibles sur le site Web de l'ISQ.

6. UHDE et KEITH (à paraître).

Couverture terrestre, selon le 4^e inventaire écoforestier, Montréal (2007)



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des cartes et des données écoforestières du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, février 2015; ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs, janvier 2014; RapidEye, mosaïque d'images satellites (2010-2013).

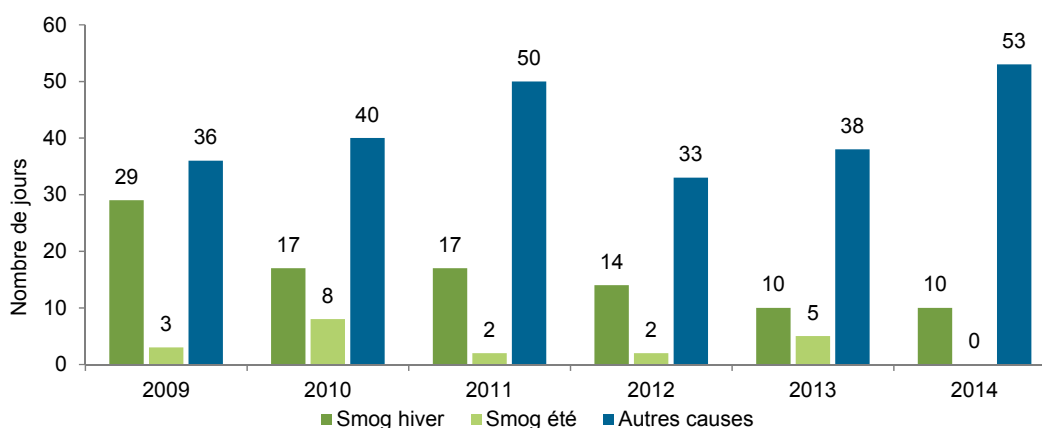
1.3 Qualité de l'air¹

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable avec la collaboration de Diane Boulet, Ville de Montréal

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) de Montréal¹ compte 13 stations d'échantillonnage. La Ville de Montréal calcule un indice de la qualité de l'air (IQA) à partir de cinq polluants mesurés en continu, soit le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde de carbone (CO), l'ozone (O₃), le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines PM_{2,5}. Ainsi, pour chaque polluant, un sous-indice est calculé en divisant la concentration mesurée par sa valeur de référence (concentration de polluant jugée néfaste pour la santé humaine) et en multipliant le résultat obtenu par 50. L'IQA pour une journée donnée est égal à la valeur du sous-indice le plus élevé. La qualité de l'air est bonne lorsque l'indice se situe entre 1 et 25, acceptable entre 26 et 50 et mauvaise si l'indice est supérieur à 51.

Figure 1.3.1

Nombre de jours de mauvaise qualité de l'air selon l'IQA et les causes de la pollution, Montréal, 2009 à 2014



Source : Ville de Montréal. *Bilan environnemental 2014. Qualité de l'air à Montréal.*

Bien que le nombre total de jours de mauvaise qualité de l'air ait augmenté en 2014, les concentrations de polluants mesurées diminuent chaque année (données non présentées). Cette diminution est signe d'une amélioration de la qualité de l'air dans son ensemble et ce, malgré que le nombre de jours puisse avoir augmenté. De plus, aucun jour de smog n'a été mesuré durant l'été et leur nombre s'est maintenu à 10 en hiver, tout comme en 2013.

Différents facteurs peuvent causer la mauvaise qualité de l'air. En ce qui concerne les particules fines qui sont responsables de la plupart des journées de mauvaise qualité d'air à Montréal, citons notamment le smog, les incendies de forêt ou de bâtiments, les feux d'artifice, les fumées diverses. Une journée de smog est caractérisée par des concentrations de particules fines supérieures à 35 µg/m³ durant plus de trois heures sur plus de 75 % du territoire de la région montréalaise. Les journées de smog sont plus fréquentes en hiver qu'en été. Un été sans canicule sera susceptible de compter moins d'épisodes de smog qu'un été chaud et humide, puisque l'ozone et les particules fines, responsables du smog estival, sont causés par l'action des rayons solaires sur les composés organiques volatils et les oxydes d'azote.

En 2014, 63 jours de mauvaise qualité de l'air ont été observés. Ils sont attribuables à la présence de particules fines. Les jours de smog sont au nombre de dix et ont eu lieu en hiver, soit pendant les mois de janvier, de février, de mars et de décembre. Les causes de la mauvaise qualité de l'air des 53 autres journées sont la présence de fumée émanant du four à bois d'une pizzeria à proximité d'une station d'échantillonnage (39 jours), les feux d'artifice Loto-Québec (2 jours), un feu de bâtiment dans

1. Pour de plus amples informations concernant le réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) et pour connaître les valeurs des références utilisées pour la mesure de l'IQA, veuillez consulter le [site Internet](#) du réseau de surveillance de la qualité de l'air de la ville de Montréal.

le centre-ville (1 jour) et d'autres activités humaines ayant une portée locale (11 jours). Une analyse fine des résultats permet de constater qu'en 2014, le pourcentage d'heures où l'air est de bonne qualité s'élève à plus de 90 % pour la majorité des stations. En effet, bien qu'une journée puisse être classée comme ayant une mauvaise qualité de l'air, seules quelques heures en sont responsables. Une fois les particules fines dispersées, la qualité de l'air devient acceptable ou bonne rapidement. Dans le cas particulier de la station située près de la pizzeria, le pourcentage d'heures de bonne qualité est de 74 %, et le pourcentage d'heures où la qualité de l'air est mauvaise est de 2 % par rapport à l'ensemble de l'année 2014.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Montréal comptait 1 988 200 habitants au 1^{er} juillet 2014, soit près du quart (24,2 %) de la population du Québec. Elle occupe le 1^{er} rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, devant la Montérégie (18,4 %) et la Capitale-Nationale (8,9 %). Montréal a vu son poids démographique diminuer au cours des dernières années; il était de 25,0 % en 2001.

Tableau 2.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, Montréal et ensemble du Québec, 2001-2014

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹		
	2001	2006	2011	2014 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2014 ^p
	n				pour 1 000		
Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	1 988 243	2,3	4,6	12,4
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 214 672	6,3	9,6	8,5

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2011 et 2014, la population montréalaise a crû à un taux annuel moyen de 12,4 pour mille selon les données provisoires. Si les données finales le confirment, la croissance démographique de la région se serait grandement accélérée par rapport aux périodes 2006-2011 (4,6 pour mille) et 2001-2006 (2,3 pour mille). La plupart des autres régions, ainsi que l'ensemble du Québec, ont plutôt vu leur croissance ralentir entre 2011 et 2014. Contrairement aux deux périodes précédentes, le taux d'accroissement de Montréal a ainsi surpassé celui de l'ensemble du Québec (8,5 pour mille).

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2014 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La structure par âge de Montréal est unique au Québec. Son âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – est de 38,7 ans en 2014, le moins élevé de toutes les régions si l'on exclut le Nord-du-Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans (19,9 %) y est parmi les plus faibles, mais l'immigration internationale et l'arrivée de jeunes en provenance des autres régions y assurent le maintien d'un important bassin de jeunes adultes. Globalement, les 20-64 ans, que l'on peut considérer comme la population d'âge actif, comptent pour plus de 64 % de la population montréalaise, soit davantage que dans toutes les autres régions. À l'intérieur de ce groupe, Montréal compte par ailleurs davantage de 20-44 ans et moins de 45-64 ans que la majorité des autres régions (données non illustrées); sa population d'âge actif est donc plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. En ce qui concerne la part des 65 ans et plus, elle s'établit à 15,9 % à Montréal en 2014, soit un peu moins que dans l'ensemble du Québec (17,1 %). Cette part a peu bougé à Montréal depuis 2001, tandis qu'elle a progressé ailleurs au Québec. Montréal est la région avec la structure par âge la plus stable depuis quelques années, son vieillissement étant moins rapide que celui des autres régions.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, Montréal et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
Montréal	1 988 243	395 060	1 276 817	316 366	100,0	19,9	64,2	15,9	38,7
Ensemble du Québec	8 214 672	1 716 773	5 091 980	1 405 919	100,0	20,9	62,0	17,1	41,8

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de Montréal, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2014, on y compte 1 011 400 femmes contre 976 800 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. À Montréal comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. La région affiche d'ailleurs la proportion de femmes chez les personnes âgées la plus élevée du Québec.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, Montréal et ensemble du Québec, 2014

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Montréal	200 793	194 267	643 836	632 981	132 215	184 151	976 844	1 011 399
Ensemble du Québec	876 663	840 110	2 577 389	2 514 591	627 117	778 802	4 081 169	4 133 503

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2015), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2012, la proportion des familles en situation de faible revenu est plus élevée dans la région de Montréal (15,1 %) que dans l'ensemble du Québec (8,3 %). Mentionnons que c'est la présente région administrative qui, de toutes les régions, affiche le taux le plus élevé (15,1 %). De 2008 à 2012, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 1,7 point), tandis qu'il diminue de 1,4 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2011 seulement, le taux est en diminution de 0,7 point, comparativement à une baisse de 0,5 point dans l'ensemble du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2012, ce taux est 2,5 fois plus élevé pour les familles monoparentales (30,1 %) que pour les couples (12,1 %). Entre 2008 et 2012, le taux diminue de 3,3 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,2 point pour les couples.

Toujours en 2012, on dénombre dans la région 71 520 familles à faible revenu, dont 23 780 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 87 940 en 2008 à 80 210 en 2012, soit une diminution de 8,8 %. Cette diminution fait contraste avec l'augmentation du nombre total d'enfants de la région (+ 1,8 %).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montréal, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Écart 2012-2008 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	16,7	17,0	16,6	15,8	15,1	– 1,7
Famille comptant un couple	13,2	13,6	13,2	12,5	12,1	– 1,2
Sans enfants	11,4	11,8	11,3	10,6	10,3	– 1,1
Avec 1 enfant	14,7	15,1	14,8	14,1	13,2	– 1,4
Avec 2 enfants	13,2	13,6	13,3	12,5	12,1	– 1,1
Avec 3 enfants et plus	19,8	20,4	20,1	19,7	18,9	– 0,9
Famille monoparentale	33,5	33,2	33,1	32,0	30,1	– 3,3
Avec 1 enfant	29,5	29,3	29,4	29,0	27,5	– 2,0
Avec 2 enfants	36,4	36,3	36,1	34,2	32,0	– 4,4
Avec 3 enfants et plus	54,1	53,2	52,6	48,5	44,8	– 9,3

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2011 à 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants¹, augmente de 1,6 % dans la région de Montréal. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2012, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 60 760 \$, comparativement à 70 480 \$ au Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, Montréal et ensemble du Québec, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Montréal	59 818	60 760	1,6
Ensemble du Québec	69 611	70 480	1,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2012, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (36 310 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (59 220 \$). Enfin, de 2011 à 2012, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 4,3 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est amélioré de 1,1 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Montréal, 2011-2012

	2011	2012	Variation 2012/2011
	\$ constants de 2012		%
Famille comptant un couple	58 572	59 220	1,1
Sans enfants	51 057	51 490	0,8
Avec 1 enfant	62 830	63 470	1,0
Avec 2 enfants	73 368	73 860	0,7
Avec 3 enfants et plus	65 730	66 250	0,8
Famille monoparentale	34 821	36 310	4,3
Avec 1 enfant	34 290	35 510	3,6
Avec 2 enfants	36 424	38 270	5,1
Avec 3 enfants et plus	34 688	36 920	6,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. L'indice des prix à la consommation (IPC) de l'ensemble du Québec a été utilisé.

4. Marché du travail

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc. Pour plus d'information, se référer à la publication [Information sur la population active](#), section relative à la qualité des données (numéro au catalogue 71-001-X) de Statistique Canada.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2002-2004 et 2012-2014. Les moyennes de trois ans permettent de réduire de façon appréciable les coefficients de variation (CV). Des CV approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 % afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

Les données de 2001 à 2014 de l'EPA ont fait l'objet d'une révision par Statistique Canada en janvier 2015. La révision comprend une mise à jour des estimations de l'EPA afin de rendre compte des estimations de population les plus récentes provenant notamment du recensement de 2011, une mise à jour des limites géographiques, des améliorations méthodologiques de l'imputation, ainsi qu'une mise à jour de la dessaisonnalisation. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données révisées.

En 2012-2014, l'emploi dans la région de Montréal s'établit en moyenne à 948 600, soit 52 400 de plus par rapport à 2002-2004. Malgré cette progression, le taux d'emploi reste relativement stable; il se fixe à 57,8 % à la fin de la période. Ce taux demeure donc inférieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %).

Le taux de croissance de l'emploi à temps partiel (+ 19,0 %) est plus élevé que celui à temps plein (+ 2,9 %)¹. De fait, la part de l'emploi à temps partiel dans la région augmente de 2,3 points à 20,5 % entre le début et la fin de la période.

Entre 2002-2004 et 2012-2014, la hausse de l'emploi s'observe en particulier chez les femmes (+ 29 000) et chez les 30 ans et plus (+ 51 900). En outre, elle résulte d'un repli dans le secteur des biens (– 44 000) qui est contrebalancé par la croissance dans le secteur des services (+ 96 300).

La population active montréalaise s'élève en moyenne à 1 052 400 en 2012-2014, soit une hausse de 50 000 personnes. Quant au taux d'activité, il se fixe à 64,1 % à la fin de la période; il s'agit d'un taux similaire à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). Du côté du taux de chômage (9,9 %), il varie peu et demeure statistiquement supérieur au taux provincial (7,7 %) en 2012-2014.

1. Données non présentées.

Tableau 4.1

Caractéristiques du marché du travail, Montréal et ensemble du Québec, 2002-2004 et 2012-2014

	Montréal			Ensemble du Québec	
	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014	Écart 2002-2004 et 2012-2014	Moyenne 2002-2004	Moyenne 2012-2014
	k				
Population active	1002,4	1052,4	50,0 †	3 971,9	4 378,4
Emploi	896,2	948,6	52,4 †	3 623,0	4 042,1
Régime de travail					
Emploi à temps plein	732,9	754,2	21,3 †	2 963,1	3 256,3
Emploi à temps partiel	163,4	194,4	31,0 †	659,9	785,8
Groupe d'âge					
15-29 ans	252,0	252,5	0,5	939,3	981,7
30 ans et plus	644,2	696,1	51,9 †	2 683,7	3 060,5
Sexe					
Hommes	476,2	499,6	23,4	1 942,7	2 107,2
Femmes	420,0	449,0	29,0 †	1 680,3	1 934,9
Secteur d'activités					
Secteur des biens	181,4	137,4	− 44,0 †	924,7	872,9
Secteur des services	714,9	811,2	96,3 †	2 698,2	3 169,3
Chômeurs	106,1	103,8	− 2,3	3 623,0	4 042,1
	%		Variation (points de %)	%	
Taux d'activité	64,9	64,1	− 0,8	65,8	64,8
Taux de chômage	10,6	9,9	− 0,7	8,8 ††	7,7 ††
Taux d'emploi	58,0	57,8	− 0,2	60,0 ††	59,9 ††
Part de l'emploi à temps partiel	18,2	20,5	2,3 †	18,2	19,4

† Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

†† Variation significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

Le PIB de la région administrative de Montréal se chiffre à 116,3 G\$, ce qui représente un peu plus du tiers du total de l'économie québécoise (34,5 %). À titre indicatif, les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale occupent respectivement 15,0 % et 10,1 % du PIB québécois.

Le PIB montréalais croît de 1,9 % en 2013, un taux supérieur à celui qu'on observe dans l'ensemble du Québec (+ 1,2 %). Au cours des années 2007 à 2013, Montréal et l'ensemble du Québec évoluent néanmoins au même rythme (+ 2,8 %).

Produit intérieur brut par industrie

Près de 80 % du PIB montréalais découle des industries du secteur des services. Ce secteur, dont la production se chiffre à 91,0 G\$, voit sa production croître de 1,5 %. Contrairement aux autres régions du Québec, à l'exception du Nord-du-Québec, le secteur des biens affiche une meilleure performance que celui des services. Ainsi, en 2013, les industries productrices de biens connaissent une hausse de 3,4 %. À titre indicatif, le secteur des services augmente de 1,9 % et celui des biens fléchit de 0,5 % dans l'ensemble du Québec.

La hausse du secteur des biens s'explique notamment par l'augmentation de certaines bases économiques importantes pour la région : les services publics (+ 4,5 %), la fabrication de produits chimiques (+ 4,0 %) et la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (+ 3,1 %). La construction, une autre industrie-clé pour Montréal en 2013, voit sa production faire un saut de 15,9 %. Entre les années 2007 et 2013, cette industrie enregistre même une hausse de 12,9 %. À l'inverse, certaines bases économiques affichent une moins bonne performance en 2013 et viennent contrebalancer la hausse des autres industries : la fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues (– 11,9 %), les usines textiles et de produits textiles (– 10,6 %), les activités diverses de fabrication (– 6,8 %), la fabrication de boissons et de produits du tabac (– 5,1 %) et l'impression et les activités connexes de soutien (– 5,0 %).

Toutes les industries du secteur des services constituent des bases économiques pour la région de Montréal. À l'exception du commerce de gros qui recule de 1,4 %, toutes les industries connaissent une hausse de leur production en 2013. L'hébergement et les services de restauration (+ 3,3 %) et l'industrie des arts, des spectacles et des loisirs (+ 3,2 %) sont les groupes qui augmentent le plus, suivis des services d'enseignement (+ 2,8 %), des autres services, sauf les administrations publiques (+ 2,7 %) et les administrations publiques (+ 2,6 %). Le commerce de détail et l'industrie du transport et de l'entreposage connaissent une hausse respective de 1,6 % et de 1,1 %. Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, qui occupe 19,4 % du PIB montréalais, croît de 1,8 %. Les deux autres industries les plus importantes en termes de part dans le PIB, les services professionnels, scientifiques et techniques et l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale, augmentent respectivement de 0,7 % et de 0,6 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Montréal, 2007, 2012 et 2013

	2007 ^r	2012 ^{er}	2013 ^e	Part de l'industrie en 2013	Taux de croissance annuel moyen 2013/2007	Variation 2013/2012
	k\$				%	
Ensemble des industries	98 631 964	114 132 595	116 311 810	100,0	2,8	1,9
Secteur de production de biens	21 877 539	24 457 874	25 287 733	21,7	2,4	3,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	86 366	x	x	...	...	...
Cultures agricoles et élevage	41 144	61 590	67 533	0,1	8,6	9,6
Foresterie et exploitation forestière	17 702	25 991	26 131	0,0	6,7	0,5
Pêche, chasse et piégeage	x	x	x	...	...	...
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	x	x	x	...	...	...
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	...	...	...
Services publics	x	4 944 262	5 166 118	4,4	...	4,5
Construction	2 805 623	5 026 276	5 823 197	5,0	12,9	15,9
Fabrication	14 476 716	14 328 870	14 132 113	12,2	-0,4	-1,4
Fabrication d'aliments	1 137 671	1 257 175	1 199 559	1,0	0,9	-4,6
Fabrication de boissons et de produits du tabac	1 191 990	1 346 307	1 278 233	1,1	1,2	-5,1
Usines de textiles et de produits textiles	375 951	246 784	220 653	0,2	-8,5	-10,6
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	946 945	416 974	367 434	0,3	-14,6	-11,9
Fabrication de produits en bois	112 704	84 094	95 425	0,1	-2,7	13,5
Fabrication du papier	618 349	583 174	558 100	0,5	-1,7	-4,3
Impression et activités connexes de soutien	733 840	511 497	485 681	0,4	-6,6	-5,0
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	1 553 400	1 527 880	1 589 650	1,4	0,4	4,0
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	589 055	526 220	504 947	0,4	-2,5	-4,0
Fabrication de produits minéraux non métalliques	302 187	296 626	251 796	0,2	-3,0	-15,1
Première transformation des métaux	711 298	502 646	471 588	0,4	-6,6	-6,2
Fabrication de produits métalliques	762 783	660 999	626 758	0,5	-3,2	-5,2
Fabrication de machines	797 778	706 123	709 300	0,6	-1,9	0,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	845 356	795 400	744 487	0,6	-2,1	-6,4
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	619 939	576 263	593 943	0,5	-0,7	3,1
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	288 959	258 752	281 468	0,2	-0,4	8,8
Activités diverses de fabrication	411 143	483 235	450 314	0,4	1,5	-6,8
Secteur des services	76 754 425	89 674 721	91 024 077	78,3	2,9	1,5
Commerce de gros	7 554 302	7 504 331	7 401 008	6,4	-0,3	-1,4
Commerce de détail	4 422 353	4 850 639	4 925 832	4,2	1,8	1,6
Transport et entreposage	5 235 840	5 783 453	5 849 111	5,0	1,9	1,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	6 435 869	7 222 881	7 391 718	6,4	2,3	2,3
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	18 494 894	22 138 820	22 543 942	19,4	3,4	1,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	7 708 528	9 966 465	10 034 886	8,6	4,5	0,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	x	4 077 436	4 152 682	3,6	...	1,8
Services d'enseignement	4 767 654	5 792 948	5 957 964	5,1	3,8	2,8
Soins de santé et assistance sociale	7 442 158	8 904 526	8 954 348	7,7	3,1	0,6
Arts, spectacles et loisirs	1 351 241	1 428 293	1 473 462	1,3	1,5	3,2
Hébergement et services de restauration	1 818 245	2 130 256	2 200 505	1,9	3,2	3,3
Autres services, sauf les administrations publiques	2 420 200	2 899 887	2 979 297	2,6	3,5	2,7
Administrations publiques	x	6 974 785	7 159 321	6,2	...	2,6

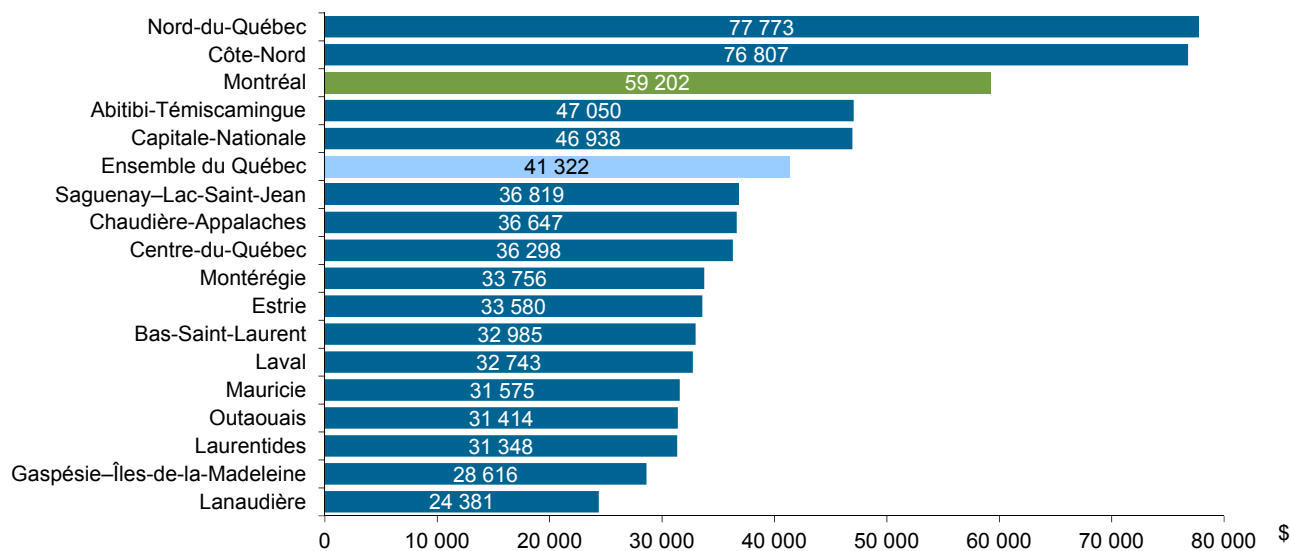
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le PIB par habitant s'élève de 0,7 % pour atteindre 59 202 \$ en 2013 dans la région administrative de Montréal, ce qui place la région au troisième rang. Seules les régions du Nord-du-Québec (77 773 \$) et de la Côte-Nord (76 807 \$) affichent un PIB par habitant plus élevé. À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 322 \$, ce qui constitue une hausse de 0,4 % relativement à l'année précédente.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires de 2013, le revenu disponible par habitant croît en regard de 2012 dans l'ensemble des régions administratives, à l'exception de Montréal où il diminue de 0,3 %. Le fléchissement important du revenu net de la propriété et le ralentissement de la croissance de la rémunération des salariés ont certainement contribué au repli du revenu disponible dans la métropole québécoise. Il faut d'ailleurs remonter en 2011 pour voir Montréal présenter un taux de croissance supérieur à celui observé au Québec.

Tableau 5.2.1

Composantes du revenu disponible par habitant, Montréal, 2009-2013

	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^r	2013 ^p
	\$ / hab.				
Montréal					
Rémunération des salariés	20 697	21 102	21 955	22 724	23 030
Revenu mixte net	4 082	4 178	4 337	4 366	4 531
Revenu agricole net	- 1	- 1	- 0	- 1	- 1
Revenu non agricole net	2 313	2 399	2 454	2 425	2 450
Revenu des loyers des ménages	1 770	1 781	1 883	1 943	2 082
Revenu net de la propriété	4 105	3 873	4 103	4 193	3 847
Égal :					
Revenu primaire	28 884	29 154	30 395	31 283	31 408
Plus :					
Transferts courants reçus	5 454	5 551	5 552	5 728	5 805
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	188	211	209	206	207
Des administrations publiques	5 090	5 169	5 174	5 354	5 425
Administration fédérale	2 248	2 273	2 256	2 283	2 284
Allocations familiales et prestations fiscales pour enfant	306	314	317	318	315
Prestation universelle pour la garde d'enfants	70	72	73	73	74
Prestations d'assurance-emploi	333	333	273	259	255
Prestations de la sécurité de la vieillesse	1 183	1 172	1 201	1 237	1 243
Transferts divers et autres	356	383	393	395	397
Administration provinciale	1 681	1 737	1 747	1 860	1 913
Indemnités des accidentés du travail	142	138	134	136	136
Prestations d'assurance parentale	178	183	187	195	209
Aide sociale	495	498	490	478	470
Transferts divers	867	918	936	1 051	1 097
Administrations autochtones	-	-	-	-	-
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 161	1 158	1 172	1 211	1 229
Des non-résidents	177	171	168	169	172
Moins :					
Transferts courants payés	9 031	9 347	9 687	9 938	10 230
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	680	758	758	743	747
Aux administrations publiques	8 033	8 276	8 611	8 875	9 148
Impôts directs des particuliers	5 461	5 557	5 868	6 022	6 183
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 045	2 172	2 204	2 321	2 410
Autres transferts courants aux administrations publiques	527	546	539	533	555
Aux non-résidents	318	314	318	320	335
Égal :					
Revenu disponible	25 307	25 357	26 260	27 073	26 984

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Avec un revenu disponible de 26 984 \$ par habitant en 2013, Montréal glisse au septième rang parmi les régions administratives, tout juste devant l'Outaouais (26 915 \$), mais derrière Laval (27 301 \$). Il s'agit du pire classement de la région en trois ans. Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 774 \$ par habitant, soit un niveau légèrement inférieur à celui de Montréal.

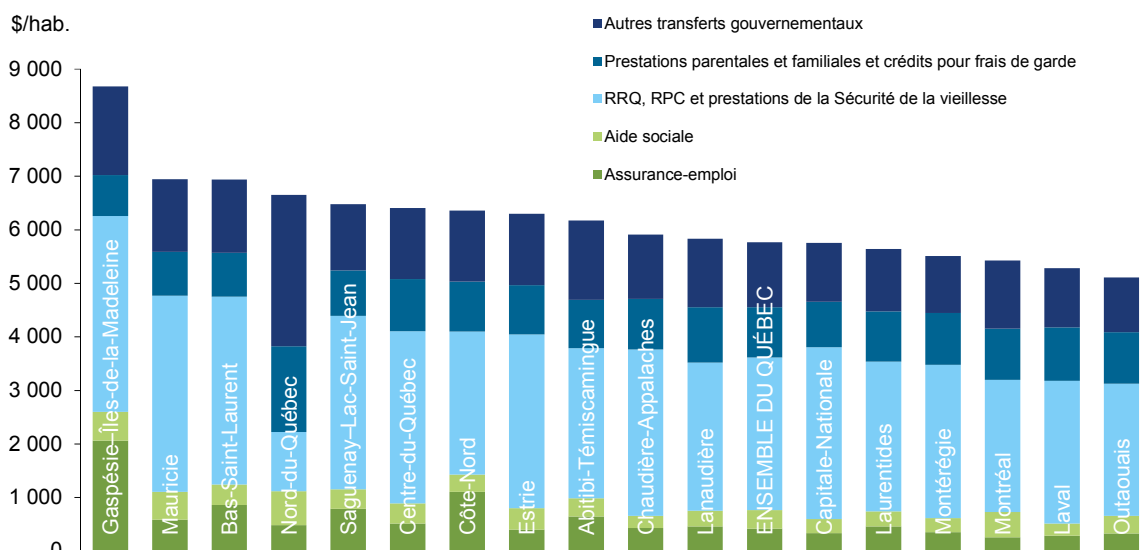
L'avance de la région sur l'ensemble du Québec est attribuable, d'une part, au revenu net de la propriété, lequel représente la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers, qui est nettement plus élevé à Montréal (3 847 \$) qu'à l'échelle québécoise (2 854 \$). La bonne performance de la région à ce chapitre s'explique par la concentration relativement importante de ménages aisés, lesquels se caractérisent par des revenus de placement particulièrement élevés. D'autre part, le revenu mixte net, deuxième composante en importance du revenu primaire, est également plus élevé à Montréal (4 531 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 582 \$). Le revenu mixte net englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers.

Transferts gouvernementaux

En revanche, les transferts en provenance des administrations publiques, deuxième composante en importance du revenu, sont légèrement moins élevés à Montréal. En 2013, les différents paliers de gouvernement ont versé 5 425 \$ en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables dans la région comparativement à 5 767 \$ par habitant dans l'ensemble du Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants à Montréal en raison du fait que les résidents ont moins recours aux indemnités des accidentés du travail et aux prestations d'assurance-emploi. La région montréalaise reçoit aussi moins en prestations de la Sécurité de la vieillesse et de la Régie des rentes du Québec (RRQ), étant donné que sa population y est relativement jeune.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2013



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

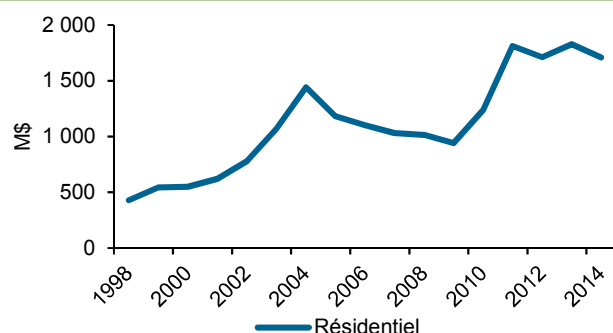
6. Permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Montréal atteint 5,2 G\$ en 2014, en hausse de 30,0 % par rapport à 2013. La croissance s'observe davantage dans le secteur institutionnel (+ 143,5 %) et dans une moindre mesure dans le secteur industriel (59,2 %), alors que les secteurs résidentiel et commercial sont en baisse (– 6,5 % et – 11,3 %).

Figure 6.1

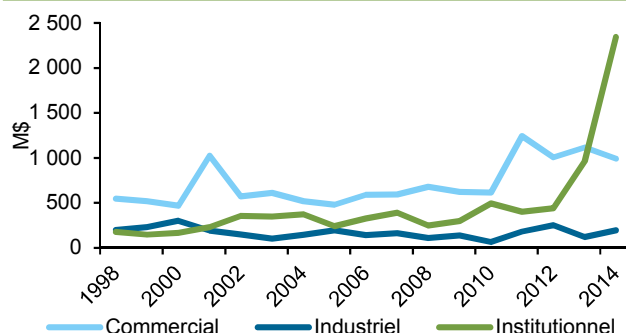
Valeur des permis de bâtir résidentiels, Montréal, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

Figure 6.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, Montréal, 1998 à 2014



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec

La valeur des permis octroyés au secteur institutionnel est passée de 442,2 M\$ en 2012 à 962,3 M\$ en 2013 (+ 117,7 %) et à 2,3 G\$ en 2014 (+ 143,5 %). Ces hausses sont probablement attribuables aux projets de construction ou de modernisation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU Sainte-Justine).

Tableau 6.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, Montréal et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Moyenne 2009-2013
	k\$					%	
Montréal	2 410 488	3 640 375	3 412 856	4 030 214	5 239 493	30,0	3 373 483
Non résidentiel	1 174 462	1 828 876	1 700 217	2 201 811	3 529 534	60,3	1 726 342
Commercial	616 237	1 243 408	1 005 429	1 116 848	990 601	– 11,3	995 481
Industriel	65 193	183 006	252 681	122 648	195 249	59,2	155 882
Institutionnel	493 032	402 462	442 107	962 315	2 343 684	143,5	574 979
Résidentiel	1 236 026	1 811 499	1 712 639	1 828 403	1 709 959	– 6,5	1 647 142
Ensemble du Québec	14 842 345	15 489 597	16 062 508	15 203 577	16 030 899	5,4	15 399 507
Non résidentiel	4 996 094	5 314 909	5 866 426	6 253 175	7 286 915	16,5	5 607 651
Commercial	2 758 545	3 275 802	3 084 319	3 336 490	2 751 448	– 17,5	3 113 789
Industriel	890 420	966 666	1 254 308	1 029 046	1 113 199	8,2	1 035 110
Institutionnel	1 347 129	1 072 441	1 527 799	1 887 639	3 422 268	81,3	1 458 752
Résidentiel	9 846 251	10 174 688	10 196 082	8 950 402	8 743 984	– 2,3	9 791 856

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de Montréal ont autorisé la création de 8 670 nouveaux logements en 2014, comparativement à 8 567 en 2013 (+ 1,1 %). Évidemment, la municipalité de Montréal est la plus importante émettrice de permis de la région avec 8 241 logements en 2014. La municipalité de Pointe-Claire obtient son plus haut résultat en cinq ans (187 en 2014, moyenne 2010-2013 : 47).

Tableau 6.2

Nombre d'unités de logement, Montréal et ensemble du Québec, 2010-2014

	2010	2011	2012	2013	2014	Moyenne 2010-2013
	n					
Montréal	7 176	10 898	8 862	8 576	8 670	8 878
Ensemble du Québec	53 579	53 890	51 262	42 493	41 300	50 306

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Informations statistiques complémentaires

Des données détaillées sur la valeur des [permis de bâtir](#) pour le Québec et les régions administratives sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

7. Secteur manufacturier

par Mario Ringuette, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Bien qu'en perte de vitesse depuis quelques années, le secteur manufacturier reste tout de même un des acteurs importants de l'économie du Québec et de ses régions. En 2012, le secteur manufacturier québécois accapare 13,7 % du produit intérieur brut (PIB) estimé aux prix de base en dollars courants. Si cette proportion varie fortement d'une région à l'autre, elle s'établit à 12,6 % pour la région de Montréal. Le PIB manufacturier de la région est évalué à 14,3 G\$ et représente 31,3 % de l'activité manufacturière du Québec, ce qui la situe au premier rang à ce chapitre.

Les lignes qui suivent portent sur l'évolution des revenus découlant des biens fabriqués, ou ventes manufacturières, de la région de Montréal entre 2008 et 2012. L'analyse descriptive présente les résultats par sous-secteur et par destination des biens livrés. Les données proviennent de l'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière* (EAMEF)¹.

Revenus découlant des biens fabriqués selon les sous-secteurs

Après une augmentation de 93,8 M\$ en 2012, les revenus découlant des biens fabriqués atteignent 42 654,7 M\$ dans la région de Montréal. Quoique modeste, cette croissance de 0,2 % constitue une troisième hausse consécutive des ventes manufacturières dans cette région. En 2012, les sous-secteurs des produits chimiques (+ 236,8 M\$) et des produits métalliques (+ 117,0 M\$) figurent parmi ceux qui ont contribué positivement à cette évolution. À l'inverse, les données indiquent que, pour quelques sous-secteurs, la valeur des livraisons est en diminution. Il s'agit notamment de la première transformation des métaux (– 360,9 M\$), de la fabrication de produits informatiques et électroniques (– 209,0 M\$) et de la fabrication des aliments (– 156,3 M\$).

La croissance sur trois années n'a toutefois pas été suffisante pour que les revenus découlant des biens fabriqués rejoignent le niveau enregistré juste avant la chute sévère de 2009. Comme ce fut le cas ailleurs, le secteur manufacturier de la région de Montréal a subi les contrecoups des bouleversements économiques mondiaux qui ont marqué l'année 2009. Les ventes manufacturières ont baissé de 13,0 % (– 6 212,5 M\$), soit à un rythme comparable à celui observé pour l'ensemble du Québec (– 12,7 %). Sur la base des données disponibles, les revenus découlant des biens fabriqués diminuent dans la plupart des sous-secteurs. La réduction a été relativement rapide en ce qui a trait aux produits de la première transformation des métaux (– 33,5 %). Toutefois, on observe une progression dans les sous-secteurs des aliments (+ 8,5 %) et du papier (+ 1,5 %).

Les revenus découlant des biens fabriqués en 2012 sont, pour la majorité des sous-secteurs, en deçà de ceux de 2008. Cinq se distinguent des autres et regroupent les fabricants de produits chimiques (taux de croissance annuel moyen – TCAM de 2,7 %), les fabricants de produits minéraux non métalliques (TCAM de 2,3 %), les fabricants d'aliments (TCAM de 1,8 %), les fabricants de la première transformation des métaux (TCAM de 0,5 %) et les établissements œuvrant dans diverses activités de fabrication (TCAM de 0,5 %).

1. Pour des explications sur l'EAMEF, veuillez consulter les [notes méthodologiques](#) sur le site Web de l'Institut.

Tableau 7.1

Revenus découlant des biens fabriqués selon le sous-secteur du SCIAN¹, Montréal, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008
	k\$					%	
Aliments	4 574 083	4 964 004	4 815 166	5 067 538	4 911 257	- 3,1	1,8
Boissons et produits du tabac	2 440 247	2 381 109	2 346 396	2 357 005	2 379 555	1,0	- 0,6
Usines de textiles	255 250	241 487	212 528	232 644	238 429	2,5	- 1,7
Usines de produits textiles	198 979	183 782	156 033	147 349	138 337	- 6,1	- 8,7
Vêtements	1 505 179	1 227 778	991 516	909 737	872 501	- 4,1	- 12,7
Produits en cuir et produits analogues	120 260	109 266	119 906	113 679	101 675	- 10,6	- 4,1
Produits en bois	204 252	183 339	140 244	145 108	139 192	- 4,1	- 9,1
Papier	1 242 515	1 260 849	1 153 515	1 090 028	1 106 466	1,5	- 2,9
Impression et activités connexes de soutien	1 233 775	1 092 590	945 713	853 167	771 386	- 9,6	- 11,1
Produits du pétrole et du charbon	x	x	x	x	x	x	x
Produits chimiques	4 146 729	3 560 252	4 000 688	4 376 225	4 612 983	5,4	2,7
Produits en caoutchouc et en plastique	1 558 110	1 481 309	1 425 958	1 394 025	1 474 808	5,8	- 1,4
Produits minéraux non métalliques	579 612	509 669	528 615	621 127	635 552	2,3	2,3
Première transformation des métaux	5 629 048	3 744 015	5 303 353	6 106 551	5 745 619	- 5,9	0,5
Produits métalliques	1 625 575	1 513 305	1 374 908	1 475 957	1 592 967	7,9	- 0,5
Machines	2 801 020	2 429 184	2 374 216	2 658 387	2 696 817	1,4	- 0,9
Produits informatiques et électroniques	1 588 321	1 352 750	1 603 372	1 690 909	1 481 869	- 12,4	- 1,7
Matériel, appareils et composants électriques	1 233 270	1 129 735	1 132 800	1 195 089	1 148 541	- 3,9	- 1,8
Matériel de transport	x	x	x	x	x	x	x
Meubles et produits connexes	794 859	694 768	680 429	637 594	677 589	6,3	- 3,9
Activités diverses de fabrication	905 552	896 522	1 007 521	959 378	922 103	- 3,9	0,5
Montréal	47 893 754	41 681 279	41 971 613	42 560 867	42 654 700	0,2	- 2,9
Ensemble du Québec	144 133 856	125 834 869	130 657 985	137 321 099	138 386 441	0,8	- 1,0

1. Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière*, 2008-2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Revenus découlant des biens fabriqués selon la destination

Selon l'EAMEF, la destination des biens fabriqués est la première destination des biens vendus par les fabricants. Il s'agit en fait du lieu où est établi le premier client (client direct ou immédiat). Les biens vendus peuvent être utilisés pour consommation finale, pour subir une autre transformation ou pour être revendus par un tiers (par exemple, un grossiste).

En examinant la question sous cet angle, la diminution des ventes manufacturières de la région de Montréal en 2009 (- 6 212,5 M\$; - 13,0 %) est en bonne partie due à la baisse de la valeur des expéditions aux clients du Québec (- 3 081,5 M\$; - 13,6 %). Viennent ensuite les ventes à l'étranger (- 2 101,1 M\$; - 13,4 %) et au reste du Canada (- 1 029,9 M\$; - 10,7 %). Les ventes aux États-Unis ont baissé de façon plus rapide (- 22,5 %), comme ce fut le cas aussi pour l'ensemble du secteur manufacturier du Québec en regard de cette destination (- 21,0 %).

Les niveaux des revenus découlant des biens fabriqués selon la destination sont tous, dans la région de Montréal en 2012, inférieurs à ceux enregistrés en 2008. L'écart est plus marqué en ce qui concerne les biens destinés au Québec (TCAM de - 4,3 %). On note cependant une croissance des ventes aux États-Unis depuis 2010 et des ventes au reste du Canada depuis 2011.

Tableau 7.2

Revenus découlant des biens fabriqués selon la destination¹, Montréal et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008
	k\$					%	
Montréal							
Total des destinations	47 893 754	41 681 279	41 971 613	42 560 867	42 654 700	0,2	- 2,9
Le Québec	22 614 879	19 533 422	20 118 884	19 043 351	19 001 362	- 0,2	- 4,3
Reste du Canada	9 616 227	8 586 306	8 510 510	8 621 036	8 992 560	4,3	- 1,7
Étranger	15 662 648	13 561 551	13 342 219	14 896 480	14 660 778	- 1,6	- 1,6
États-Unis	10 433 535	8 082 102	8 524 925	9 540 355	9 796 040	2,7	- 1,6
Autres pays	5 229 113	5 479 449	4 817 294	5 356 125	4 864 738	- 9,2	- 1,8
Ensemble du Québec							
Total des destinations	144 133 856	125 834 869	130 657 985	137 321 099	138 386 441	0,8	- 1,0
Le Québec	62 319 258	55 127 080	59 190 732	60 547 065	62 456 280	3,2	0,1
Reste du Canada	27 989 561	26 214 170	26 028 416	26 765 307	26 982 245	0,8	- 0,9
Étranger	53 825 037	44 493 619	45 438 837	50 008 727	48 947 916	- 2,1	- 2,3
États-Unis	40 628 164	32 096 809	32 857 747	35 470 934	35 667 491	0,6	- 3,2
Autres pays	13 196 873	12 396 810	12 581 090	14 537 793	13 280 425	- 8,6	0,2

1. Première destination.

Source : Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière*, 2008-2012, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé du Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2013, dans la région sociosanitaire de Montréal, le nombre de médecins s'établit à 6 306, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à 2012, poursuivant ainsi une croissance amorcée en 2006. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 2,5 % entre 2012 et 2013, ce qui porte l'effectif à 18 455. Depuis 2009, l'accroissement du nombre de médecins dans la région de Montréal (+ 7,9 %) s'explique principalement par une hausse du nombre de spécialistes (+ 9,1 %), mais aussi du nombre d'omnipraticiens (+ 5,8 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,6 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,4 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,6 %).

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région de Montréal est desservie, en 2013-2014, par un effectif de 36 385 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 0,9 % par rapport à l'année précédente. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières dont le nombre est resté relativement stable, mais principalement les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 4,5 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire de Montréal, 2009 (2009-2010) à 2013 (2013-2014)

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Médecins¹	n	5 842	5 972	6 121	6 207	6 306
Omnipraticiens	n	2 026	2 051	2 086	2 121	2 144
Ensemble des spécialistes	n	3 816	3 921	4 035	4 086	4 162
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	3,09	3,14	3,20	3,20	3,21
Dentistes¹	n	1 210	1 242	1 233	1 235	..
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,64	0,65	0,64	0,64	..
		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Personnel infirmier^{3,4}	n	34 516	34 930	35 796	36 057	36 385
Infirmières	n	10 618	10 530	10 665	10 693	10 688
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	6 022	6 217	6 426	6 619	6 916
Infirmières auxiliaires	n	4 709	4 894	5 265	5 376	5 392
Préposées aux bénéficiaires	n	13 167	13 289	13 440	13 369	13 389
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	18,29	18,36	18,69	18,58	18,52

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluant les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.

3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier : les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.

4. Nombre de personnes travaillant dans le réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2015; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2015.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 19 947 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2008 dans l'ensemble des établissements de la région de Montréal est de 65,6 %. Ce taux est semblable aux taux des deux cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de Montréal affichent des taux de diplomation aux études collégiales légèrement plus élevés que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 275 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2008, 64,0 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 65,8 % (2005) et 64,0 % (2008).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Montréal est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2004 où il s'élève à 12,2 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 8,7 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 69,2 % contre 60,5 % chez les étudiants de la cohorte de 2008.

Des 12 921 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2008, 72,1 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 4 981 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 58,6 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (2 045 inscrits à l'automne 2008) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (41,7 % pour la cohorte de 2008). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2008, dans les établissements de la région de Montréal, 4,1 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (65,6 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (4,1 %) porte à 69,7 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

global de qualification des étudiants de la cohorte de 2008 est de 70,2 % (64,0 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,2 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Montréal, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2004 à 2008

	2004	2005	2006	2007	2008
	%				
Préuniversitaire	71,8	72,8	72,1	72,4	72,1
Hommes	66,2	66,8	66,1	67,8	67,6
Femmes	75,8	77,0	76,3	75,8	75,2
Technique	55,8	56,9	57,1	57,9	58,6
Hommes	46,9	50,3	52,2	53,5	53,8
Femmes	62,0	61,6	60,0	60,8	61,6
Accueil ou transition	44,4	44,8	43,8	40,6	41,7
Hommes	37,6	40,3	38,1	36,3	36,5
Femmes	52,6	50,2	50,4	45,1	47,0
Ensemble des programmes	65,6	66,6	65,9	65,7	65,6
Hommes	58,5	60,0	59,6	60,6	60,5
Femmes	70,8	71,4	70,3	69,4	69,2

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

9.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Suzanne Asselin, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2014. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, se référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2015*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2012, parmi les 25 776 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, le quart d'entre eux, soit 6 708 bacheliers, provient de la région de Montréal (tableau 9.2.1). Au cours de la période 2008 à 2012, la région de Montréal voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 1,2 % (passant de 6 403 à 6 708), alors qu'au Québec l'effectif est resté à un niveau semblable. Sur une base annuelle, cette région se démarque des autres par un accroissement continu du nombre de diplômés comparativement à une instabilité de l'effectif. À l'inverse de la baisse observée au Québec de 2011 à 2012 (– 2,9 %), dans la région de Montréal, le nombre de nouveaux titulaires du baccalauréat s'est légèrement accru (+ 0,1 %).

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Montréal et ensemble du Québec, 2008-2012

	2008	2009	2010	2011	2012	Variation 2012/2011	Taux de croissance annuel moyen 2012/2008	Part de diplômés en 2012
	n						%	
Montréal	6 403	6 440	6 589	6 698	6 708	0,1	1,2	100,0
Hommes	2 724	2 638	2 673	2 790	2 724	– 2,4	0,0	40,6
Femmes	3 679	3 802	3 916	3 908	3 984	1,9	2,0	59,4
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 776	– 2,9	0,0	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 802	– 3,3	– 0,3	38,0
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	15 974	– 2,7	0,2	62,0

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance déjà observée depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Montréal, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2012 est de 59,4 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée inférieure à celle du Québec (62,0 % en 2012). À la fin de la période en 2012, la région de Montréal enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passe de 3 679 en 2008 à 3 984, alors que celui-ci est pratiquement équivalent à 2008 au Québec. Contrairement au Québec, l'année 2012 génère une croissance des diplômées dans la région (+ 1,9 %), tandis qu'une décroissance est observée au Québec (– 2,7 %).

Les domaines d'études au baccalauréat

Peu importe la région, parmi tous les domaines d'études, le plus populaire chez les bacheliers est le domaine des sciences sociales et humaines. Dans la région de Montréal, cette proportion de diplômés est moindre que celle du Québec (en 2012, 64,9 % c. 65,4 %) (tableau 9.2.2). Par contre, le deuxième domaine d'études varie selon la région en fonction de la représentativité des hommes et des femmes : en 2012, chez les deux sexes confondus, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe (19,9 % c. 18,8 % au Québec), pareillement à l'ensemble du Québec.

Tableau 9.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études, Montréal, 2008-2012

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	9,1	21,7	66,1	3,1	6 403
2009	11,0	20,4	65,9	2,7	6 440
2010	10,6	21,4	64,7	3,3	6 589
2011	10,8	19,7	66,6	2,9	6 698
2012	12,3	19,9	64,9	2,8	6 708
Hommes					
2008	6,1	33,4	58,1	2,3	2 724
2009	7,2	32,1	59,1	1,6	2 638
2010	7,0	32,3	58,6	2,1	2 673
2011	7,0	30,8	60,3	1,9	2 790
2012	8,2	31,5	58,5	1,8	2 724
Femmes					
2008	11,4	13,0	72,0	3,7	3 679
2009	13,7	12,3	70,6	3,4	3 802
2010	13,1	13,9	68,9	4,1	3 916
2011	13,5	11,8	71,1	3,5	3 908
2012	15,2	12,0	69,3	3,5	3 984

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leur diplôme du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de Montréal en 2012, la proportion est de 69,3 % chez les femmes et de 58,5 % chez les hommes. Le second domaine d'études en importance au baccalauréat diffère systématiquement selon le sexe dans la région comme à la grandeur du Québec en 2012 : les sciences de la santé chez les femmes (15,2 % c. 8,2 % chez les hommes) et les sciences pures et appliquées chez les hommes (31,5 % c. 12,0 % chez les femmes).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de Montréal obtiennent leur diplôme en 2012 principalement de quatre universités, toutes basées sur le territoire de résidence (tableau 9.2.3) : l'Université Concordia (32,0 %), l'Université McGill (20,8 %), l'Université de Montréal (20,1 %) et l'Université du Québec à Montréal (12,3 %).

Tableau 9.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Montréal, 2008-2012

		2008	2009	2010	2011	2012
Université Laval	%	1,1	1,2	1,3	1,6	1,6
Université de Montréal	%	18,9	20,5	19,7	20,6	20,1
École des hautes études commerciales de Montréal	%	5,0	4,7	4,5	4,0	4,1
École Polytechnique de Montréal	%	2,1	1,6	2,3	2,3	2,2
Université de Sherbrooke	%	2,3	2,7	2,0	2,2	2,3
Université du Québec à Montréal	%	14,5	14,6	14,7	14,5	12,3
Université du Québec à Trois-Rivières	%	0,5	0,7	0,6	0,6	0,6
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,1	0,1	—	0,2	0,2
Université du Québec à Rimouski	%	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
Université du Québec en Outaouais	%	0,4	0,4	0,5	0,7	0,9
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	0,1	—	0,1	—
École de technologie supérieure	%	2,0	1,7	1,6	1,9	1,8
Télé-université	%	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Université McGill	%	21,8	21,4	21,8	19,2	20,8
Université Concordia	%	30,2	29,4	29,6	31,4	32,0
Université Bishop's	%	0,8	0,4	0,5	0,3	0,5
Total	n	6 403	6 440	6 589	6 698	6 708

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

10. Science, technologie et innovation

par Christine Lessard, Direction des statistiques économiques

La population diplômée en sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹

En 2011, selon l'*Enquête nationale auprès des ménages*, on compte dans la région de Montréal 161 665 personnes âgées de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM), lesquelles représentent 21,8 % de la population du groupe d'âge détenant un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire. Parmi ces personnes diplômées en STGM, 103 045 ou 63,7 % sont titulaires d'un grade universitaire et représentent 26,6 % de la population régionale du groupe d'âge détenant un grade universitaire².

En comparaison, les diplômés en STGM sont proportionnellement plus nombreux parmi les diplômés du postsecondaire et parmi les titulaires d'un grade universitaire dans la région de la Montréal que dans l'ensemble du Québec (17,4 % et 22,9 %). Comparée à celle de la région, la population québécoise des diplômés en STGM compte d'ailleurs une part moins grande de titulaires d'un grade universitaire (46,8 %).

Dans la région de Montréal, les femmes représentent 28,3 % des personnes diplômées en STGM, dont 31,3 % de celles qui sont titulaires d'un grade universitaire. Elles sont donc nettement moins nombreuses, en proportion, que parmi les personnes diplômées dans d'autres domaines d'études (57,2 %), notamment celles détenant un grade universitaire (58,3 %). Par contre, les femmes sont un peu plus présentes parmi les personnes diplômées en STGM dans la région de Montréal que dans l'ensemble du Québec (25,7 %), qu'elles aient ou non un grade universitaire.

Par ailleurs, la population diplômée en STGM de la région de Montréal est plus « jeune » que celle diplômée dans d'autres domaines d'études, au sens où elle compte dans ses rangs une plus grande proportion de personnes âgées de 25 à 44 ans (63,6 % comparativement à 57,6 %). Cette caractéristique s'avère tant chez les titulaires d'un grade universitaire que chez les personnes ayant d'autres certificats ou diplômes. Les diplômés en STGM de la région de Montréal sont aussi nettement plus jeunes que ceux de l'ensemble du Québec (dont 57,8 % sont âgés de 25 à 44 ans), qu'ils soient titulaires d'un grade universitaire ou non.

1. Nous invitons le lecteur à consulter la note méthodologique à la fin de cette section.

2. Dans les paragraphes qui suivent, les populations en cause sont âgées de 25 à 64 ans, à moins que leur appartenance à autre groupe d'âge ne soit indiquée.

Tableau 10.1

Personnes de 25 à 64 ans ayant obtenu leur plus haut certificat, diplôme ou grade postsecondaire en sciences, technologies, génie ou mathématiques (STGM) ou dans d'autres domaines d'études¹, selon quelques caractéristiques, Montréal et ensemble du Québec, 2011

	STGM			Autres domaines d'études		
	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires	Total	Titulaires d'un grade universitaire	Titulaires d'autres certificats ou diplômes postsecondaires
	n					
Montréal	161 665	103 045	58 620	579 550	284 340	295 205
Hommes	115 875	70 825	45 050	247 795	118 645	129 150
Femmes	45 790	32 220	13 575	331 750	165 695	166 055
25 à 44 ans	102 870	69 185	33 690	333 640	174 685	158 955
45 à 64 ans	58 795	33 860	24 935	245 900	109 660	136 250
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	71,7	68,7	76,9	42,8	41,7	43,7
Femmes	28,3	31,3	23,2	57,2	58,3	56,3
25 à 44 ans	63,6	67,1	57,5	57,6	61,4	53,8
45 à 64 ans	36,4	32,9	42,5	42,4	38,6	46,2
	n					
Ensemble du Québec	498 520	233 275	265 245	2 372 720	785 440	1 587 285
Hommes	370 370	162 815	207 555	1 044 255	310 935	733 320
Femmes	128 150	70 460	57 690	1 328 470	474 500	853 970
25 à 44 ans	288 125	145 870	142 250	1 215 625	448 550	767 070
45 à 64 ans	210 400	87 410	122 990	1 157 105	336 890	820 210
	%					
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hommes	74,3	69,8	78,3	44,0	39,6	46,2
Femmes	25,7	30,2	21,7	56,0	60,4	53,8
25 à 44 ans	57,8	62,5	53,6	51,2	57,1	48,3
45 à 64 ans	42,2	37,5	46,4	48,8	42,9	51,7

1. Les domaines d'études, STGM et autres, sont définis à partir de la [Classification des programmes d'enseignement 2011](#).

Note: Afin d'assurer la confidentialité, tous les chiffres sont arrondis. En conséquence, le total n'égale pas nécessairement la somme des parties.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, compilation spéciale, CO-1479 Tableau 1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Note méthodologique

Les données présentées ci-dessus proviennent de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM), réalisée par Statistique Canada en 2011. Cette enquête, qui a remplacé la version complète du recensement de la population, s'en distingue notamment du fait qu'elle n'était pas obligatoire. Or, les enquêtes à participation volontaire présentent un risque plus élevé de biais que les enquêtes obligatoires, en raison du taux de réponse plus faible qu'elles obtiennent. De fait, au Québec, 71,9 % des ménages ont répondu à l'ENM comparativement à environ 94 % dans le cas du questionnaire complet du recensement de 2006.

Il n'est pas possible de mesurer le biais dû à la non-réponse; en revanche, on peut mesurer l'erreur due à l'échantillonnage pour établir la précision des données d'une enquête. Statistique Canada a diffusé des mesures de précision (des coefficients de variation) pour certaines données sélectionnées de l'ENM. Toutefois, comme l'agence ne fournit pas de mesures de précision dans les tableaux de données qu'elle diffuse sur son site Internet et qu'elle n'en fournit pas davantage dans les tableaux qu'elle produit sur commande, il n'est pas possible de connaître la précision des données qui s'y trouvent et, conséquemment, d'établir si une faible différence entre deux d'entre elles est statistiquement significative.

Les participants à une enquête ne répondent pas toujours à toutes les questions qui leur sont posées. Comme la non-réponse totale, la non-réponse à des questions particulières, appelée non-réponse partielle, est une source de biais potentielle. Pour limiter le risque de biais dû à la non-réponse partielle, on a généralement recours à l'imputation. Il demeure toutefois qu'un taux d'imputation élevé indique un plus grand risque de biais. Dans le cadre de l'ENM, la non-réponse partielle s'est révélée plus importante que dans le cas de la version complète du recensement de 2006, ce qui a nécessité une imputation plus fréquente. Statistique Canada signale qu'au Québec, le taux d'imputation à la question sur le certificat, diplôme ou grade universitaire est de 4,1 %, tandis que celui à la question sur le principal domaine d'études atteint 15,0 %.

À titre d'indicateur de la qualité des données, Statistique Canada a mis au point un taux global de non-réponse (TGN) qui combine la non-réponse totale et la non-réponse partielle. Dans le cadre de l'ENM, l'agence a calculé un TGN pour chaque entité géographique. Celui du Québec est de 22,4 % et celui de la région de Montréal, de 20,7 %. Signalons qu'il n'y a pas d'indicateur de qualité équivalant au TGN pour les populations définies par d'autres caractéristiques que la géographie, par exemple la population définie par la scolarité.

Références

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec*. Note d'information, 2 décembre, 13 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011006 au catalogue, 15 p.

11. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

Établissements et activités culturelles

Montréal est un important pôle de l'activité culturelle au Québec. En 2013, l'offre de services en matière de culture sur son territoire est assurée par 190 salles de spectacles, quelque 70 institutions muséales¹, 108 librairies et 196 écrans de cinéma répartis dans 19 établissements, cela représente 22,7 établissements culturels par 100 000 habitants (figure 11.1). Au classement des régions, elle figure parmi les trois régions les moins bien nanties pour le nombre d'établissements par habitant. Par rapport à l'ensemble du Québec, la région de Montréal dispose d'un nombre à peine supérieur de salles de spectacles par 100 000 habitants (9,7 comparativement à 7,5), de librairies (5,5 comparativement à 4,3) et d'écrans de cinéma (10,0 comparativement à 9,1), puis un nombre inférieur d'établissements muséaux par 100 000 habitants (3,6 comparativement à 5,4).

Tableau 11.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Estrie, 2012 et 2013

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2012	2013	2013	2013	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	183	190	31,2	9,7	7,5
Institutions muséales ²	71	70	15,9	3,6	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	55	58	15,8	3,0	4,5
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	1	—	...	...	8,4
Librairies	112	108	30,7	5,5	4,3
Cinémas et ciné-parcs	20	19	19,0	1,0	1,2
Écrans	192	196	26,6	10,0	9,1

1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les statistiques portant sur le volume d'activité culturelle par 1 000 habitants montrent que la région de Montréal arrive au 1^{er} rang pour l'assistance aux spectacles payants en art de la scène (1 555 entrées par 1 000 habitants en 2013) et la fréquentation des institutions muséales (3 541 entrées par 1 000 habitants en 2013). Le nombre d'entrées aux spectacles payants en arts de la scène représente 46,2 % du nombre d'entrées total calculé pour l'ensemble du Québec et celui des institutions muséales, 49,0 %. La Capitale-Nationale surpasse légèrement la région de Montréal quant à l'assistance des cinémas (3 286 entrées par 1 000 habitants comparativement à 3 221). Enfin, 42,5 % des ventes de livres neufs au Québec sont réalisées par les librairies de la région de Montréal (soit 96 \$ par habitant). La région de la Capitale-Nationale se classe au 2^e rang avec 13,0 % des ventes (79 \$ par habitant de la région). Le 3^e rang revient à l'Estrie avec 5,3 % des ventes (73 \$ par habitant de la région).

Tableau 11.2

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Montréal et ensemble du Québec, 2012 et 2013

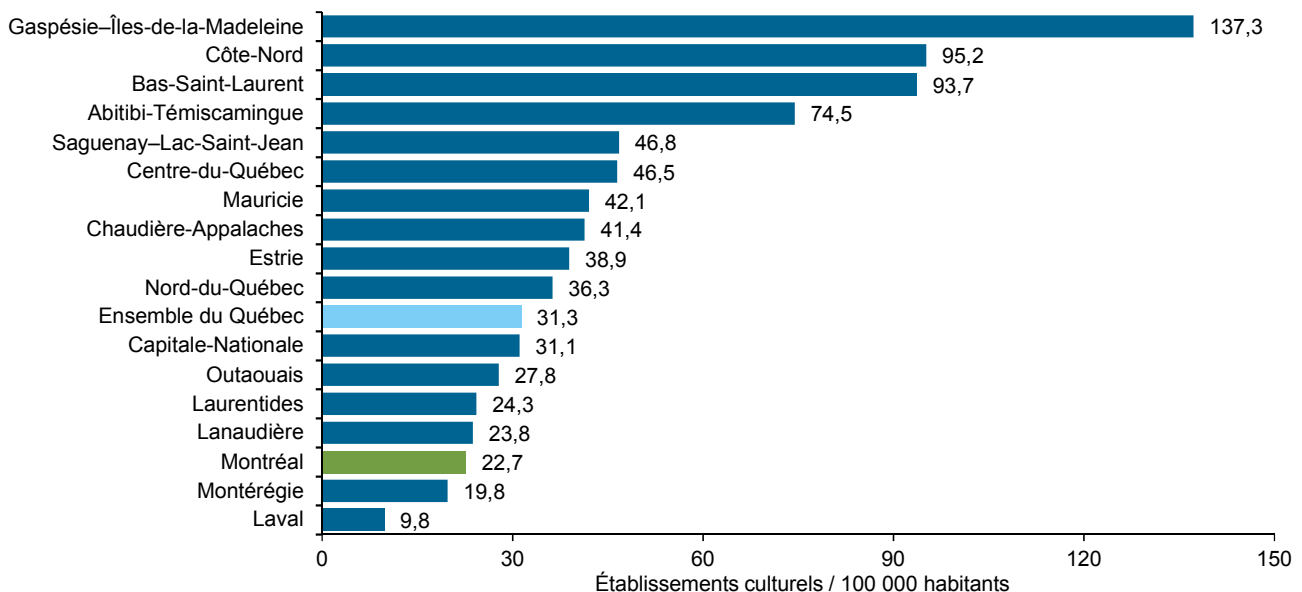
	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Montréal		Ensemble du Québec		
			2012	2013	2012	2013	
2013							
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	7 916	4,2	4,0	2,2	2,1	46,2
Entrées	n	3 054 654	1 817,1	1 554,8	896,9	818,2	45,8
Assistance des cinémas							
Entrées	n	6 327 624	3 310,3	3 220,7	2 615,3	2 594,8	29,9
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	6 956 558	3 184,0	3 540,8	1 652,4	1 740,4	49,0
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	187 791 264	97 212,9	95 584,4	54 086,5	54 227,5	42,5

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 11.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2013

* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques



affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Statuts légaux attribués en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

La protection et la valorisation du patrimoine situé sur son territoire est un autre aspect culturel sur lequel une région administrative québécoise peut se démarquer. La Loi sur le patrimoine culturel² est entrée en vigueur le 19 octobre 2012. Elle remplace la Loi sur les biens culturels de 1972.

« Le patrimoine culturel, tel qu'il est défini dans la Loi, est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier) et enfin d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier). Le patrimoine archéologique occupe aussi une place importante³. »

Entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015, 41 statuts légaux ont été attribués par les municipalités⁴ du Québec afin d'assurer la protection et la valorisation d'un élément patrimonial sur leur territoire. De ce nombre, il y a onze immeubles patrimoniaux, onze sites patrimoniaux, quinze personnages historiques, deux lieux historiques, un événement historique et un élément du patrimoine immatériel.

Lors de l'année 2014-2015, en citant la maison Michel-Robillard, la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue, de la région de Montréal, a attribué un statut légal d'immeuble patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel⁵. Au total, deux statuts légaux ont été attribués dans cette région administrative depuis le 1^{er} avril 2012.

2. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [La Loi sur le patrimoine culturel en bref](#).

3. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Panorama du patrimoine culturel](#).

4. Pour plus de détails, consulter la section [Concepts et définitions](#).

5. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS. [Répertoire du patrimoine culturel du Québec](#).

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aire protégée

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques ; une aire de confinement du cerf de Virginie ; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle ; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle ; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux ; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable ; un habitat du poisson ; un habitat du rat musqué ; une héronnière ; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux ; une vasière.

COMPTES DES TERRES

Terres

Selon le Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE), les terres procurent et délimitent l'espace où les activités économiques et les procédés environnementaux ont lieu et où les actifs environnementaux et économiques sont situés. Dans le contexte du SCEE, les terres incluent les étendues d'eau.

Comptes des terres

Les comptes des terres sont des comptes d'actifs qui enregistrent le stock de terres, en unités de superficie, au début et à la fin d'une période, ainsi que les changements dans le stock au cours de cette période. Dans le cas des comptes des terres du Québec méridional, ce stock est classifié selon la couverture terrestre et est mesuré en hectares.

Couverture terrestre

La couverture terrestre est la couverture physique et biologique observée à la surface de la Terre et inclut les surfaces de végétation naturelle et les surfaces abiotiques (non vivantes). La couverture terrestre peut être

une forêt, une étendue d'arbustes, un plan ou un cours d'eau, etc. Elle diffère de l'utilisation des terres, qui reflète les activités entreprises et les arrangements institutionnels mis en place en un lieu donné aux fins de la production économique ou du maintien et de la restauration des fonctions environnementales. Il arrive que les deux concepts se confondent, notamment dans le cas des terres agricoles et des surfaces artificielles.

Stock

Un stock est une quantité finie d'actifs à un temps donné. Un flux renvoie au mouvement et à l'utilisation de matériel, d'eau, d'énergie ou de services. Un flux peut représenter une perte ou un gain de stock.

Surfaces artificielles

Étendues où les surfaces artificielles prédominent (incluant parcs urbains, zones industrielles, dépotoirs, sites d'extraction). Les surfaces artificielles incluent les sites d'extraction où des opérations minières ont lieu en surface, en particulier les fosses à ciel ouvert, les carrières, les gravières, les étendues de « déblais miniers blocaillieux », les dépôts transitoires et les aires de résidus miniers.

Terres agricoles

Étendues de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres cultivés.

Milieux humides boisés

Étendues boisées dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année.

Milieux humides herbacés ou arbustifs

Étendues de plantes herbacées ou d'arbustes dont la densité du couvert est d'au moins 10 % dans des zones aquatiques ou inondées où l'eau persiste pendant au moins deux mois par année et où la densité du couvert forestier est inférieure à 10 %.

Forêts de conifères à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les conifères occupent au moins 75 % de la surface terrière.

Forêts de feuillus à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où les arbres feuillus occupent au moins 75 % de la surface terrière. Les forêts de feuillus à couvert fermé incluent les étendues qui servent à l'acériculture.

Forêts mixtes à couvert fermé

Étendues boisées dont la densité du couvert est supérieure à 40 % et où aucun des deux grands types d'arbres n'occupe 75 % ou plus de la surface terrière.

Forêts à couvert ouvert

Étendues boisées dont la densité du couvert varie de 10 % à 40 %.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

COMPTES ÉCONOMIQUES**Base économique**

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme

les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Paielements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

PERMIS DE BÂTIR**Permis de bâtir**

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment existant (garage, piscine, abri, etc.) et de

rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Il s'agit de tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments, ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SECTEUR MANUFACTURIER

Destination des biens fabriqués

Première destination des biens vendus par les fabricants. Il s'agit en fait du lieu où est établi le premier client du fabricant. L'*Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation*

forestière distingue différentes destinations possibles : le Québec, les autres provinces canadiennes et territoires et les pays étrangers. Les biens vendus peuvent être utilisés pour consommation finale, pour subir une autre transformation ou pour être revendus par un tiers (par exemple, un grossiste).

Revenus découlant des biens fabriqués

Revenus provenant de la vente de biens fabriqués à partir des matières appartenant à l'établissement, de travaux de réparation et revenus de frais d'administration de fabrication ou de travail à forfait.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne ou praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spé-

cialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à

la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1 800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Patrimoine culturel : statuts légaux

La Loi sur le patrimoine culturel est entrée en vigueur le 19 octobre 2012 et remplace la Loi sur les biens culturels de 1972. Le patrimoine culturel québécois est constitué de patrimoine immatériel, de paysages culturels patrimoniaux, de personnages historiques décédés, de lieux et d'événements historiques, de documents et d'objets patrimoniaux (patrimoine mobilier), d'immeubles et de sites patrimoniaux (patrimoine immobilier) et de vestiges matériels du passé laissés sur place par des humains, après l'occupation d'un lieu (patrimoine archéologique).

Les statuts légaux attribués par les municipalités sont la citation et l'identification. La citation est conférée à des biens mobiliers (objets et documents) dont la municipalité a la propriété ainsi qu'à des biens immobiliers (immeubles patrimoniaux et sites patrimoniaux) situés sur son territoire. L'identification est décernée à des personnages, à des événements, à des lieux historiques ainsi qu'à des éléments du patrimoine immatériel.

Coup d'oeil sur Montréal



Superficie en terre ferme (2013) : 498 km²

Population (2014^p) : 1 988 243 habitants

Densité de population : 3 992,5 hab./km²

Principales municipalités et population (2014^p) :

- Montréal 1 744 323 habitants
- Dollard-Des Ormeaux 50 871 habitants
- Côte-Saint-Luc 33 523 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de vêtements et de produits en cuir et produits analogues
- Fabrication de boissons et de produits du tabac
- Arts, spectacles et loisirs
- Usines de textiles et de produits textiles

Tableau comparatif des régions administratives du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2014 ^p	TAAM ¹ 2011-2014	2014 ^p	2013 ^p	2013 ^e	Var. 13/12	2013 ^p	Var. 13/12	2012
	n pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%	%
Bas-Saint-Laurent	200 292	- 1,5	9,0	72,8	32 985	1,4	23 497	2,3	5,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 786	0,6	9,9	73,6	36 819	- 2,7	25 069	1,2	5,0
Capitale-Nationale	731 838	9,7	5,5	78,8	46 938	1,0	27 954	1,4	4,9
Mauricie	266 794	1,5	8,6	70,3	31 575	0,7	23 474	1,2	7,8
Estrie	320 008	6,8	6,8	73,8	33 580	0,4	24 673	1,7	7,5
Montréal	1 988 243	12,4	9,8	74,1	59 202	0,7	26 984	- 0,3	15,1
Outaouais	383 182	8,2	7,4	76,4	31 414	0,1	26 915	2,3	7,9
Abitibi-Témiscamingue	147 868	2,7	7,2	76,6	47 050	0,5	27 997	0,8	5,8
Côte-Nord	94 906	- 2,7	8,8 ³	76,4	76 807	- 3,0	28 890	0,4	7,5
Nord-du-Québec	44 256	9,4	8,8 ³	82,1	77 773	3,6	25 895	1,2	14,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	92 472	- 7,1	16,4	63,3	28 616	1,1	23 136	1,6	7,5
Chaudière-Appalaches	419 755	4,3	5,3	78,7	36 647	1,9	25 868	1,1	3,9
Laval	420 870	11,9	7,1	79,8	32 743	- 0,2	27 301	1,4	7,5
Lanaudière	492 234	10,5	7,8	76,6	24 381	- 0,7	26 189	1,4	6,7
Laurentides	586 051	11,2	7,1	76,6	31 348	1,0	27 484	0,7	6,5
Montréal	1 508 127	8,6	6,5	78,6	33 756	- 0,3	28 115	1,0	6,8
Centre-du-Québec	239 990	5,3	6,9	74,7	36 298	- 0,7	24 029	0,8	6,7
Ensemble du Québec	8 214 672	8,5	7,6	76,2	41 322	0,4	26 774	0,9	8,3

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2014 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 10. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2014.

2. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Montréal

Superficie en terre ferme (2013)	498 km ²
Population totale (2014 ^e)	1 988 243 hab.
Densité de population	3 992,5 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2014).....	15,3 %
PIB aux prix de base (2013 ^e)	116 311,8 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2013 ^e)	59 202 \$
Revenu disponible par habitant (2013)	26 984 \$
Emplois (2014)	947,3 k
Taux d'activité (2014)	63,6 %
Taux d'emploi (2014)	57,3 %
Taux de chômage (2014)	9,8 %
Taux de faible revenu des familles (2012).....	15,1 %
Nombre de médecins pour 1000 habitants (2013)	3,21
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2008)	65,6 %